



*Ville de Pontivy*

## **Commission démocratie locale et information**

### **Compte-rendu de la réunion du mercredi 22 juin 2011**

C4-2011-002

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS**

M. Christophe MARCHAND, adjoint au maire  
M. Yovenn BONHOURE, conseiller municipal  
M. Pierre GIRALDON, conseiller municipal  
Mme Nicole ROUILLARD, conseillère municipale

#### **ABSENTE**

Mme Françoise RAMEL-FLAGEUL, conseillère municipale

#### **ASSISTAIENT À LA RÉUNION**

M. Roland PICHON, directeur général des services  
M. Lionel PILET, directeur de cabinet  
Mme Odile MAGOUROU, responsable du service action culturelle, vie associative

§

La réunion avait pour objet, dans le cadre de l'Agenda 21 de la ville, d'échanger librement sur les propositions d'actions issues des ateliers participatifs de décembre 2010 en vue de la réalisation de fiches actions.

Les débats ont permis de noter le nombre important de propositions visant à communiquer, informer, sensibiliser, inciter, rendre compte, faire connaître...

A également été relevée la diversité des formes d'actions suggérées dans ces propositions : dossiers, fiches, hors séries, guides, réunions, forums, cafés, repas.

La commission en déduit un important besoin d'information et de démocratie locale, se manifestant préférentiellement sous trois aspects : publications de documents, actions de sensibilisation et moments de convivialité.

Cette attente se retrouve, sous une forme ou sous une autre, dans tous les ateliers ; elle semble concerner tous les domaines d'action de la commune.

La commission adhère à cette attente. Elle confirme la nécessité d'accorder une place grandissante à la concertation, à l'information et aux échanges, tant dans la définition que dans la mise en oeuvre des politiques publiques. Elle note cependant que les moyens mis en oeuvre par la ville, notamment pour la réalisation de ses publications et l'organisation de ses animations, sont déjà, soit limités, soit fortement mobilisés.

Qu'il s'agisse des services techniques, des services administratifs ou des prestataires extérieurs, il paraît difficile de faire mieux avec les moyens existants.

Sans anticiper sur le contenu des fiches actions, la commission note qu'une partie des attentes pourraient être satisfaite par l'amélioration de ses différents supports de publication (Le Pontivyen, Le Pontivyen Loisirs, Guide pratique, Site internet...).

Elle échange, sans conclure, sur la façon de développer ses instances de concertation (commissions extramunicipales, réunions de quartier, forum des associations...) et d'organiser de nouveaux moments de convivialité, en s'interrogeant sur le moyen de toucher tous les publics.

En conclusion, les membres de la commission se félicitent de la mise en oeuvre de l'Agenda 21, qui permet de donner la parole aux citoyens et ils se donnent rendez-vous à la rentrée pour un travail approfondi sur les fiches actions."